



## « LA VOIX DES DDH ET DES JOURNALISTES »

Feuillet n°044/PPI/DDH-J/06/2022 du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2022 portant Monitoring des violations et abus des droits des défenseurs des droits humains, des journalistes et des médias en République Démocratique du Congo.

[www.ppi-ong.org](http://www.ppi-ong.org)

L'organisation de défense des droits humains, Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI), œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains, déplore les violations des droits des défenseurs des droits humains, des médias et des journalistes qui continuent à être enregistrées en République Démocratique du Congo. Au cours du mois de juin 2022, PPI, a documenté « **Quatorze (14) nouveaux cas des violations et abus des droits des défenseurs des droits humain, des journalistes et des médias en RDC** ». Ainsi, la radio communautaire la voix de Mikeno dans la province du Nord-Kivu a été vandalisée par les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda, tandis que trois (3) journalistes sont sous menaces de mort à Kinshasa. De même, dans la province du Sud-Kivu, le président de l'union nationale de la presse du Congo (UNPC) et secrétaire de la synergie pour la réhabilitation de la route nationale n°02 (Bukavu-Mwenga-Kamituga) est menacé par le Maire de la ville de Kamituga. Dans la même province, deux (2) agents de l'organisation IFEDD en mission à Kitutu ont été arrêtés par l'agence nationale de renseignements (ANR). Toujours au Sud-Kivu, deux (2) activistes de l'organisation JEUDI en territoire de Kalehe vivent sous menace d'arrestation tandis qu'un autre acteur de la société civile et point focal de l'association pour la promotion et l'inclusion des albinos (APIA) à Mulamba dans le territoire de Walungu est sous menace de mort. Par ailleurs, un (1) professeur engagé fait l'objet des menaces à Kisangani dans la province de la Tshopo, tandis qu'au Maniema, le président de la nouvelle société civile congolaise et un avocat sont sous menacés. Toujours au Maniema, le président de la société civile de Kasongo a été arrêté et placé en détention pour avoir appelé la population à une marche pour le soutien aux FARDC. Pour une meilleure lecture et compréhension des faits, ci-dessous une description succincte de leur déroulement.

### I. Violences contre les journalistes et les médias

1. **Stanis Bujakere**, correspondant de Jeune Afrique, Reuters et du média en ligne actualité.cd ainsi que **John Lungila et Steve Wembi**, respectivement journaliste à la télévision Educ Tv et journaliste indépendant tous depuis Kinshasa sont sous le coup des menaces de la part des personnes qui se présenteraient comme des membres du gouvernement, et des militants de l'union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). D'après ces journalistes, ils reçoivent des insultes à travers les réseaux sociaux et des appels téléphoniques, les accusant de soutenir les terroristes du M23 qui mènent les combats dans l'Est de la RDC. Au regard de la situation, PPI demande que les enquêtes soient menées pour que les auteurs de ces menaces soient dénichés et punis conformément à la loi.
2. **Attaque contre la radio la voix communautaire de Mikeno** : Emettant depuis Bunagana dans la province du Nord-Kivu, la radio la voix de Mikeno a été vandalisée par les M23 soutenus par le Rwanda, le 13 juin 2022. Le directeur de ce média, monsieur André Byamungu renseigne qu'à la suite de cette attaque, tous les matériels de diffusion ont été emportés, notamment l'émetteur, le mixeur et les microphones. Et comme si cela ne suffisait pas, l'acoustique du studio a été détruit et les tables cassées. Suite à cet énième cas d'atteinte à la liberté de la presse, privant volontairement tout un peuple de son droit d'être informé, PPI demande à la communauté internationale de sanctionner sévèrement les animateurs du M23 et les autorités rwandaises. De même, PPI demande au gouvernement et aux personnes de bonne volonté de voler au secours de la radio communautaire la voix de Mikeno afin que son signal soit rétabli.
3. **Darius Kitoka** : Il est Président de l'union nationale de la presse du Congo (UNPC) en province du Sud-Kivu, et secrétaire de la synergie pour la réhabilitation de la route nationale n°2 (Bukavu-Mwenga-Kamituga), longue de 196km, une initiative citoyenne prise par certains ressortissants du territoire de Kamituga au regard de l'état de délabrement très avancé de cette route. Dans le cadre de cette synergie, Darius Kitoka est menacé par le Maire de la ville de Kamituga, Monsieur Bundu M'pila Alexandre depuis le

Bukavu/Sud-Kivu/RDC

14, Av. de l'Athénée (Enclos du complexe scolaire Marie-Reine), C/lbanda

Tél : +243 992209859

E-mail : [secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org](mailto:secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org) ; [pascalmupenda1@gmail.com](mailto:pascalmupenda1@gmail.com)

Site web: [www.ppi-ong.org](http://www.ppi-ong.org)



16 juin 2022. A travers un message audio qui est devenu viral dans les réseaux sociaux, le chargé de communication de la Mairie de Kamituga indique que le Maire met en garde Monsieur Darius Kitoka. Selon lui, le Maire l'accuse d'avoir tenu des propos pleins de dénigrement et mépris à l'égard des autorités provinciales, à l'occurrence le gouverneur de province du Sud-Kivu, et ce à travers un message whatsapp dans lequel il dit que celui-ci n'a contribué aucun rond « argent » pour la réhabilitation des ponts Muduwe et Zalya, et pourtant faux. Pour monsieur Darius, c'est regrettable de voir que le petit-frère du Maire de la ville puisse faire une communication menaçante à son égard. Tout en étant pas d'accord avec une quelque contribution financière à ce sujet, Darius dit reconnaître les efforts des autorités pour le maintien de la sécurité pendant l'exécution des travaux, ce qui est déjà une contribution significative, mais également l'implication du gouverneur de province, Monsieur Théo Ngwabidje dans la sensibilisation des sociétés minières exploitants dans la zone afin de rendre disponible leurs machines. Toutefois, les besoins en travaux de cantonnement manuel se faisant toujours sentir pour le maintien des ouvrages réhabilités, la synergie a été mise en place et travaille avec des moyens de bord et des contributions de certains usagers de cette route, les ressortissants et personnalités du territoire de Mwenga ainsi que d'autres personnes de bonne volonté. Enfin, Darius Kitoka dit ne pas comprendre ce qui pourrait expliquer l'origine des menaces dont il est victime de la part de la mairie de Kamituga, par personnes interposées, à l'occurrence Monsieur Bolelwa Dedy, petit-frère au Maire de Kamituga.

## II. Violences contre les défenseurs des droits humains (DDH) et activistes pro démocratie

### 1. Arrestation d'un acteur de la société civile

- a. **Ndombe Mwilingu Baby** : Président de la société civile forces vives du territoire Kasongo dans la province du Maniema et Journaliste-Directeur de la radio Mapendo, Ndombe Mwilingu Baby a été arrêté le 21 juin 2022. D'après les informations parvenues à PPI, cette arrestation est consécutive à la demande de la société civile de Kasongo invitant la population à une marche de soutien aux forces armées (FARDC) qui sont au front contre les terroristes du M23 soutenus par le Rwanda dans la province du Nord-Kivu. Par ailleurs, une source du gouvernement provincial du Maniema jointe par PPI estime que l'attitude du président de la société civile est un outrage envers le gouverneur de province qui a interdit toute manifestation dans son entité. Pour lui, toute aide est la bienvenue en faveur des FARDC, excepté les manifestations. Profitant de l'occasion, PPI a plaidé pour la libération du président Ndombe Mwilingu Baby.
- b. **Fiston Kashongwe et David Mishima** : Membres de l'organisation IFEDD œuvrant dans la province du Nord-Kivu, ils ont été arrêtés le 30 juin 2022 à Kitutu dans le territoire de Mwenga par le chef d'antenne de l'agence nationale de renseignements, alors qu'ils se trouvaient en mission de service. Des informations parvenues à PPI indiquent qu'ils ont été accusés de **n'avoir pas fait viser leur ordre de mission**, à partir des autorités provinciales au chef-lieu (Bukavu) de la province du Sud-Kivu, avant de se retrouver à Kitutu. Suite au plaidoyer fait par PPI auprès des différentes autorités compétentes, ces activistes ont été libérés le 01 juillet 2022 et poursuivent avec leur mission dans la zone.

### 2. Menaces à l'égard des acteurs sociaux

- a. **Patrick Cubaka Bagisha** : Vivant avec albinisme et point focal de l'association pour la promotion et l'inclusion des albinos (APIA) à Mulamba en territoire de Walungu dans la province du Sud-Kivu, Patrick CUBAKA est menacé de mort pour avoir dénoncé auprès des autorités compétentes le comportement d'un habitant de son milieu qui détiendrait **les ossements d'un albinos (tout un squelette déterrés)** et dont il serait en train de chercher un acheteur. Aussitôt informés, les services des renseignements (ANR) et la police de Mulamba ont arrêté la personne incriminée et est actuellement détenue à la prison de Walungu, avec un dossier ouvert à l'office du chef du parquet près le Tribunal de Paix de Walungu. Malheureusement, les proches de l'accusé ne jurent qu'à l'élimination physique du défenseur des droits humains Patrick

---

Bukavu/Sud-Kivu/RDC

14, Av. de l'Athénée (Enclos du complexe scolaire Marie-Reine), C/lbanda

Tél : +243 992209859

E-mail : [secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org](mailto:secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org) ; [pascalmupenda1@gmail.com](mailto:pascalmupenda1@gmail.com)

Site web: [www.ppi-ong.org](http://www.ppi-ong.org)



CUBAKA, jusqu'à étendre les menaces à ses parents. Pire encore, les informations parvenues à PPI renseignent que l'un des fils de l'inculpé se prépare pour commettre un incendie criminel des maisons chez le DDH Patrick, pourvue qu'il venge l'arrestation de son père. Au regard du degré de ces menaces qui obligent le DDH Patrick Cubaka à vivre présentement en clandestinité craignant pour sa vie, PPI demande aux services de sécurité à tous les niveaux de veiller à sa sécurité ainsi que celle de sa famille.

- b. **Bahati Rwamuhizi Jean-Blaise et Munguiko Bahati Martin** : Respectivement coordonnateur et membre du conseil d'administration de l'asbl Jeunes Unis pour le Développement Intégral (JEUDI) en territoire de Kalehe dans la province du Sud-Kivu, Bahati Rwamuhizi Jean-Blaise et Munguiko Bahati Martin sont sous menace d'arrestation par l'auditorat militaire du Nord-Kivu. Des sources recoupées renseignent que ces deux activistes ont eu à dénoncer le commerce disproportionné de l'eau dans le milieu par une société, jusqu'à priver de nombreux ménages de l'eau potable. De même, ils font partie des acteurs de la société civile qui dénoncent les arrestations arbitraires et en cascade d'une centaine des personnes (plus ou moins 130), y compris les membres de la société civile à Minova au Sud-Kivu et à Goma au Nord-Kivu, acheminés à la prison de Ndolo à Kinshasa, dans l'affaire d'assassinat de l'opérateur économique Simba Ngezayo, tué à Goma dans la province du Nord-Kivu. Face à cet activisme, le chef de village de Kalungu, monsieur Ajuamungu Musafiri et le secrétaire administratif du groupement monsieur Sadiki Nkinzo ainsi que le gestionnaire de ladite société de distribution d'eau dans le milieu.
- c. **Maitre Toussaint Mwana Udile** : Avocat au barreau de Kindu, il est la cible des bandits armés et certaines autorités de la province du Maniema depuis un temps, et beaucoup à partir du mois de juin de cette année. Ceci suite à un dossier judiciaire dans lequel il a assisté deux familles des motards tués à Kopakopa par des éléments des FARDC. A l'issue du procès deux militaires ont été condamnés à perpétuité et 5 acquittés. Malgré le fait pour ces militaires d'être arrêtés, souvent ils sont libérés pour appuyer leurs compagnons de lutte en cas d'agression car ils sont à sous effectifs dans la zone. A chaque rencontre avec le DDH Toussaint, ils lui promettent, qu'il va payer du fait qu'il les a fait condamner. En plus de plusieurs dossiers sur lesquels l'avocat travaille, il a dénoncé l'installation des barrières sur la route Wamaza et Mamba-Kasongo à Kasongo. Cette dénonciation lui a valu la fuite de son toit familial car des inconnus ont tenté d'entrer dans sa maison par effraction. C'est grâce aux cris de détresse qu'il a été sauvé de justesse. Me Toussaint comme d'autres DDH de Maniema sont victimes des menaces de mort soit de la part des rebelles soit de la part des autorités militaires et politico-administratives. Au vues de ces menaces, PPI demande aux autorités de garantir la sécurité à ces DDH contraints de vivre en clandestinité et pourtant leur travail est salutaire pour leurs communautés.
- d. **Maitre Richard Lutipa** : Président de la nouvelle société civile de Kasongo au Maniema, maitre Richard Lutipa est gravement menacé par un groupe rebelle suite aux dénonciations qu'il ne cesse de faire au regard des violations des droits humains que les groupes armés sont en train de commettre dans le milieu. Il en est de même des dossiers judiciaires ouverts contre certains d'entre eux et dans lesquels Me Richard intervient pour assister gratuitement les victimes. Le 11 juin 4 rebelles du groupe armé Malaika sont venus dans son avenue et ont demandé où il habite. Les voisins connaissant que ce sont des rebelles, ils leur ont dit qu'ils n'ont aucune idée sur le nommé Lutipa. Ils sont repartis et dans un débit de boisson, l'un d'eux a posé la question si Lutipa est à Kasongo. Malheureusement, sans trop réfléchir un homme rencontré dans ce lieu à répondu par l'affirmatif, nous rapporte Lutipa qui a été alerté par le propriétaire du débit de boisson. Dès lors, il a compris que sa vie était réellement en danger et appelle à la protection de la part des services de sécurité. Il importe de signaler que dans plusieurs endroits de la province du Maniema, les membres des groupes armés sont clairement identifiés et visibles, sans qu'ils ne soient inquiétés.
- e. **Professeur Alphonse Maindo** : Enseignant de l'université de Kisangani et intervenant dans plusieurs d'autres à travers le monde, le professeur Alphonse Maindo échappe à la tentative d'arrestation le 10 juin 2022. C'était vers 5h du matin que lui-même a alerté dans un tweet, nous citons, « *Je suis cerné par des*



éléments de l'armée ce matin à ma résidence à Kisangani. Ils exigent de rentrer dans l'enclos. Ils ne disent pas pourquoi. Je n'ouvre pas ». C'est après des dénonciations et condamnation de cet acte inédit fusant de partout et le soulèvement des étudiants de l'université de Kisangani que ces militaires vont se retirer du lieu. Très connu pour sa bravoure dans la défense des droits humains et lutte pour la bonne gouvernance, le prof Maindo, à l'instar de certains d'autres professeurs et acteurs sociaux de la république, ne cesse d'inviter la population à l'éveil de conscience et à l'amour de la patrie. Malheureusement, il s'avère que ses prises de positions face à ce qu'il considère comme « *mauvaise gouvernance* » lui fait des ennus avec les autorités. C'est dans ce sens que de nombreux témoins pensent que cette tentative d'arrestation s'inscrit et l'idée serait soit de jeter des effets militaires dans l'enclos ou dans la maison de ce professeur afin de créer une situation qui permettrait de le faire taire à jamais.

Tout en dénonçant et condamnant ces violations à répétition des droits des DDH et des journalistes en RDC, Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) recommande :

1. **A la communauté internationale**, de sanctionner sévèrement les animateurs du M23 et les autorités rwandaises au regard du vandalisme de la radio communautaire la voix de Mikenko à Bunagana dans la province du Nord-Kivu ;
2. **Au gouvernement congolais et personnes de bonne volonté** de :
  - Voler au secours de la radio communautaire la voix de Mikenko à Bunagana afin que son signal soit rétabli ;
  - Garantir la protection et la sécurité des journalistes et des défenseurs des droits humains en général, particulièrement en cette période des conflits armés à l'Est de la RDC ;
3. **Aux autorités judiciaires du parquet près le Tribunal de Paix de Walungu**, de tout mettre en oeuvre pour enquêter sur la véracité des faits de profanation des tombes des albinos dénoncés par le DDH Patrick Cubaka et que le coupable soit puni conformément à la loi.

PPI salue l'annulation, le 23 juin 2022, par la cour militaire du Nord-Kivu, siégeant en audience foraine à Beni, du jugement "fantaisiste" condamnant douze militants du mouvement citoyen lutte pour le changement (LUCHA) à douze mois de servitude pénale principale (prison). Pour rappel, le tribunal militaire de garnison de Beni avait condamné en avril 2022 ces activistes pour « *désobéissance aux lois de la République* », après leur arrestation en novembre 2021 à Beni, pendant la manifestation contre la prorogation de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

Par ailleurs, PPI dénonce une fois de plus la détention irrégulière et sans aucun jugement depuis plus de 7 mois, de 3 activistes pro-démocratie dont Joseph Bayoko Lokondo et Djoli Aponga de la Génération Consciente de l'Equateur-GCE ainsi que de Chilassy Bofumbo, Journaliste et Coordinateur Provincial du mouvement Filimbi/Equateur). A ceux-ci s'ajoutent 2 militants politiques, notamment Camille Mwangi et Juvenal Eale de la Nouvelle Génération Tshisekedi-NGT). Tous ont été arrêtés le 18 novembre 2021 en pleine manifestation pacifique dans la ville de Mbandaka, Province de l'Equateur et placés en détention préventive à la prison centrale de Mbandaka, alors qu'ils exigeaient la destitution du Gouverneur de province de l'Équateur, Monsieur Bobo Boloko Bolumbu, accusé de mauvaise gestion.